

LES
SIX PREMIERS SIÈCLES
LITTÉRAIRES
DE LA VILLE DE LYON

PAR

DE LA SAUSSAYE

Membre de l'Institut
Ancien Recteur de l'Académie de Lyon



LYON

AUG. BRUN, LIBRAIRE

Rue du Plat, 13

PARIS

AUG. AUBRY, LIBRAIRE

Rue Séguier, 18

1876

300 Exemplaires

12, papier vergé et teinté

LYON. — IMPR. ALF. LOUIS PERRIN ET MARINET.

MESSIEURS & CHERS CONFRÈRES,

Je vous ai dédié cette Étude sur les six premiers siècles littéraires de votre ancienne & illustre Cité. Je vous devais bien cet hommage : Nommé Recteur à Lyon, à la fin de l'année 1856, vous m'avez immédiatement, & par une faveur exceptionnelle, invité à prendre place dans vos rangs, en qualité d'auditeur ; puis, le temps imposé par les statuts pour l'admission d'un membre titulaire étant expiré, en 1857, vous me fîtes l'honneur de m'élire, à l'unanimité des suffrages. Enfin, après mon départ de Lyon, en 1874, avec la même unanimité, vous décidâtes que je resterais attaché à la Compagnie en qualité de membre émérite, quoique je n'eusse pas atteint les vingt ans de titulariat recommandés par vos règlements.

Tant de témoignages d'estime m'imposaient de sérieux devoirs ; que n'ai-je pu, avant de vous quitter, Messieurs & chers Confrères, remplir en entier ceux dont j'avais pris l'engagement téméraire dans mon

discours de réception! Le premier chapitre d'une Histoire littéraire de Lyon en formait le sujet, vous vous en souvenez : par un autre acte de votre bienveillance, il figure dans vos Mémoires, ainsi que les trois qui l'ont suivi. C'est ce même travail, revu avec soin, augmenté de nouveaux documents, que j'ai l'honneur de vous dédier aujourd'hui. Permettez-moi de vous rappeler le préambule de mon discours; je ne saurais donner à ce livre une meilleure & plus honorable préface.

Voici comme je m'exprimais dans la séance publique de l'Académie, le 29 juin 1858.

MESSIEURS,

« Au moment de prendre la parole, en présence
 « de l'auditoire distingué qui se presse dans cette
 « enceinte, devant l'illustre Académie qui m'écoute,
 « l'un, si bien fait pour apprécier les choses de
 « l'esprit, l'autre, juge si compétent pour en décider,
 « je ne puis me défendre d'un vif sentiment de
 « crainte. Involontairement, ma pensée se porte
 « vers les fameuses joutes oratoires de l'Autel de
 « Rome & d'Auguste, au confluent de la Saône &
 « du Rhône, & si, comme le prétend le savant tra-
 « ducteur de Juvénal, Dussaulx, le concours d'un

« public éclairé était si considérable, à ces jeux de
 « l'éloquence antique, qu'il suffirait à lui seul pour
 « expliquer la pâleur classique des concurrents, je
 « ne dois pas m'étonner de la frayeur dont je me
 « sens le cœur pénétré.

« Ignore, Messieurs, quels étaient les éminents
 « auditeurs, juges-nés du mérite des compositions
 « lues aux combats littéraires de cet *Athenæum*;
 « l'histoire ne mentionne ni leurs noms, ni leurs
 « œuvres. Ici, le doute ne peut exister : mes yeux,
 « de quelque côté qu'ils se tournent, aperçoivent des
 « hommes signalés à l'estime contemporaine par des
 « luttes glorieuses, ou des travaux couronnés, par
 « des pages avouées du goût, ou marquées du sceau
 « de la science.

« Parmi ses illustrations, l'antique *Lugdunum*
 « comptait-il jamais des maîtres plus instruits des
 « préceptes de la morale et de la philosophie, de la
 « connaissance des lois, des phénomènes de la nature,
 « des secrets de l'art de guérir, des découvertes de
 « la science, des progrès de l'industrie, des beautés
 « de la littérature, des merveilles de l'art, des
 « mystères de l'archéologie, des événements de
 « l'histoire?

« Dans cette séance, ainsi qu'aux jours des so-
 « lennités augustales, des arbitres d'une autorité
 « tellement reconnue, à l'égard des sujets divers

« sur lesquels s'exerce l'intelligence, doivent rendre
 « modeste & défiant de soi-même quiconque se
 « hasarde à prendre la parole devant eux.

« Je me rassure toutefois, en comptant sur l'in-
 « dulgence des nouveaux confrères que me donne
 « une élection, honneur récent de ma vie littéraire ;
 « espérant aussi dans la bienveillance de cette
 « assemblée, non pour mon discours lui-même, mais
 « en faveur du sujet que je vais aborder.

« J'ai le dessein, Messieurs, de vous entretenir de
 « l'histoire littéraire de Lyon, sujet vaste assurément,
 « puisqu'il embrasse une période de siècles égale,
 « pour le moins, à la durée des âges déjà parcou-
 « rus par le christianisme. Je soumettrai aujour-
 « d'hui à votre appréciation les premières pages
 « de mon travail & si, dès ce moment, vos suffrages
 « accueilleraient cet essai, je reprendrais ma tâche &
 « je la conduirais jusqu'aux temps modernes. Si,
 « au contraire, je ne paraissais pas avoir approché
 « du but que je me proposais, vous voudriez bien,
 « du moins je l'espère, voir, dans mes efforts, un
 « remerciement pour l'honorable accueil que l'Acadé-
 « mie a bien voulu me faire, un témoignage de mes
 « sympathies pour votre ville, pour tout ce qui
 « touche à son illustration & à son honneur. »





HISTOIRE LITTÉRAIRE

DE LYON

I

Origines de Lyon. — Langage de ses premiers habitants. —
Monuments de sa littérature latine.

UN peuple celtique, du nom de *Segusiavi*, occupait primitivement la contrée dont la ville de Lyon est à présent la cité principale. Attestée par de nombreux témoignages historiques, par l'épigraphie locale dont le Musée de cette ville renferme tant de précieux monuments, l'existence de ce peuple ressort encore d'une foule de noms de divinités, d'hommes, de villes, de fleuves, de montagnes de la Ségu-siavie, appartenant à la langue celtique (1).

Ce peuple, à une époque qui correspond à

(1) Noms de divinités : *Mars Segomon*, *Segeſt-a Segusiava* ;
noms d'hommes : *Dovioc-us*, *Ibliomar-us*, *Illiomar-us*, *Olill-us*,

l'âge florissant de Sidon & de Tyr, dut avoir, par ses voisins du littoral méditerranéen & par de fréquents voyages, des relations de commerce avec les Phéniciens, apparus les premiers de tous les anciens peuples navigateurs sur les côtes méridionales de la Gaule. Quelle influence eut, sur la civilisation des Séguftaves, ce contact plus ou moins direct avec une nation polie de l'Orient? Répondre à cette question, dans l'état actuel de nos connaissances, serait une témérité. Mais quelque lumière pourrait éclairer cette époque reculée, si, comme le savant Zénon Pons a tenté de le faire pour la Provence, de doctes linguistes recherchaient parmi les patois ou dialectes topiques, parlés dans l'étendue

Vrogen-es; noms de peuples & de villes : *Segufiav-i*, *Lofunn-a*, *Talves*, *Iferon*, *Lugdun* ou *Lugdun-um*; noms de fleuves : *Arar*, *Rhodan-us*, *Bebrenn-a*; noms de montagnes : *Mercruy*, *Tarare*, &c. — *Mon* ou *moni*, de *Segomon*, semble une finale hiératique, comme dans *Heliogmouni*, autre divinité gauloise. *Oc*, de *Dovioc*, termine *Caradoc*, *Waroc*, *S. Budoc*. On peut rapprocher *Ibliomar* & *Illiomar* de *Viridumar*, *Indutiomar*; *Olill* de *Celtill*, *Pixtill*, *Ambilil*; *Vrogenes* de *Camulogène* : *vro*, le même que *bro*, pays. Rapprochez encore : *Bebrenn* des nombreux *Beber*, *Biber*, *Bibera*, *Bivera*, *Bevero*, en français *Bièvre*, *Beuvron*; *Lugdun-um* de *Augustodun-um*, *Cæsarodun-um*, *Magdun-um*, &c., *Segufiavi* de *Segobrigii*, *Segobriga*, *Segufini*, *Segufio*. (Cf. Monsalcon, *Histoire de Lyon*, *Table des noms des personnes désignées dans le Recueil des inscriptions*, t. II, p. 1303 sq., & *Carte du Lyonnais*, du II^e au IV^e siècle, jointe au tome I^{er}.)

du territoire légumière, les termes, les expressions, les archaïsmes d'une origine phénico-punique incontestée (1).

Dans le cours du VII^e siècle avant J.-C., les Grecs vinrent, en suivant les traces des Phéniciens, se montrer, à leur tour, sur le rivage méridional de la Gaule. Plusieurs érudits modernes leur attribuent la fondation de quelques échelles de commerce dans les îles de l'embouchure du Rhône. Ces premiers établissements helléniques, dus à des commerçants de Rhodes, semblent n'avoir eu qu'une durée éphémère, soit qu'ils n'aient pu se maintenir contre les agressions des indigènes, soit, comme le pensait Walckenaër, qu'ils aient été absorbés par l'émigration phocéenne qui fonda Massalia, la puissante Marseille d'aujourd'hui (2).

Quoi qu'il en soit, six cents ans avant l'ère chrétienne, cette émigration de Grecs asiatiques, conduite par Euxène, débarqua sur la partie du littoral celtique occupé par la petite nation des

(1) Bien que plusieurs noms, cités par Zénon Pons, puissent être susceptibles de controverse, les rapprochements qu'il a faits ont une véritable importance. (V. son Mém., t. I^{er} de la 2^e série des Antiq. de France, & l'introd. au *Glossaire franç. polygl.*, t. I. p. vij.)

(2) Walckenaër, *Géog. des Gaules*, t. I; Aim. Thierry. *Hist. des Gaulois*, t. I, chap. I.

Ségobriges. Sortie victorieuse de sa lutte avec les peuplades celtes & ligures de la contrée, la colonie phocéenne étendit autour d'elle sa domination & sa langue, en établissant des postes militaires, des comptoirs ou *emporía*, en fondant des villes. Ce rayonnement d'une civilisation splendide, dont la première étincelle partit de Rhodes, comme nous l'avons vu, illumina tout le midi du continent gaulois (1). Sur ce vaste territoire, les sciences, les lettres & les arts allumèrent un flambeau qui ne devait plus s'éteindre. A sa lumière, se répandit, de proche en proche, le poétique idiome des Hellènes. Les progrès furent rapides (2). On peut suivre aisément leurs traces jusqu'à la chaîne des hautes montagnes qui constitue l'arête centrale de la France. Au-delà même, à quelque distance, l'oreille exercée du philologue en constate la présence. Pour ne m'occuper que de la Séguisavie, l'influence des

(1) La légende des princes Atepomarus & Momorus, fondateurs de Lugdunum, suivant un livre attribué à Plutarque, est au moins un souvenir affaibli des premières relations de la Séguisavie & de la Grèce. L'établissement d'un comptoir rhodien, dans le voisinage du delta séguisave, a donné lieu, peut-être, à cette tradition confuse, recueillie d'abord par Clitophon, puis copiée par l'auteur, quel qu'il soit, du livre des Fleuves. (*De Fluviiis, cap. ult.*)

(2) Voy., sur ces progrès, Am. Thierry, *Histoire des Gaulois*, t. I, chap. 26 à 32; Walckenaër, *Géog. anc. des Gaules*, t. I, pp. 27 à 29; ma *Numism. de la Gaule Narbonn.*, *passim*.

Grecs fut tellement considérable dans cette contrée, que deux siècles après le grand établissement colonial de Plancus, *Lugdunum* possédait encore une littérature & une population helléniques, celle-là florissante, celle-ci nombreuse. Des preuves multipliées existent de ce grand fait historique; nous en citerons quelques-unes.

Quarante ans environ avant l'ère chrétienne, Lucius Munatius Plancus, personnage consulaire, bâtit, par ordre du Sénat, vers le confluent de la Saône & du Rhône, une ville destinée à recevoir des émigrés viennois, chassés de leur cité natale par les Allobroges, & des Romains, amenés par le fondateur. Dès ce moment, apparaît dans l'histoire le nom de *Lugdunum* ou *Lugudunum*, que la cité nouvelle devait rendre, en peu de temps, si célèbre. Jusque là nul écrivain, nul monument n'avait fait connaître le nom que portait la localité choisie pour son emplacement. Cependant l'origine celtique du mot *Lugdunum* fait supposer que, antérieurement à la fondation du consulaire romain, un groupe d'habitations placé dans les environs & sur la hauteur, *dunum*, portait cette appellation commune à plusieurs cités gauloises (1).

Il n'est guère possible, en effet, de supposer

(1) *Lugdunum Convenarum*, dans la Narbonnaise, *Lugdunum*

que ce confluent de deux grands fleuves si favorables aux communications des peuples, dans un temps où les routes n'existaient pas, soit resté dépourvu d'habitants. D'abord, il offrait aux Celtes ce qu'ils recherchaient avant tout, pour leurs demeures, la proximité des fleuves (1). On peut même remarquer qu'ils affectionnaient particulièrement les promontoires & les îles formés par la jonction des cours d'eau (2). Angers, Poitiers, Bourges & nombre d'autres villes des Gaulois, nos ancêtres, sont bâties dans des conditions d'emplacement pareilles. Puis, la convenance du lieu pour le transport des marchandises pouvait-elle échapper à la sagacité commerciale des Phéniciens & des Grecs établis sur la côte? Non sans doute. Ils dûrent avoir là un *emporium*, un comptoir. Peut-être, & ceci est très-probable, y trouvèrent-ils établi, de temps immémorial, un de ces marchés sanctifiés par la religion, où venaient trafiquer, à certaines époques de l'année, toutes les peuplades indigènes du voisinage.

Batavorum, Leyde, chez les Bataves, *Lugdunum Clavatum*, Laon, chez les *Veromandui*.

(1) *Fluminum petunt propinquitates*. (Cæsar., *De bell. Gall.*, l. VI, c. 30.)

(2) En celtique, *condate*. (Cf. Am. Thierry, *op. laud. sup.*, t. II, chap. I.)

Tout porte donc à conclure que, non loin de la ville de Plancus, se trouvait une réunion d'habitations, du nom celtique de *Lugudun* (grec, Λούγοδουνος; latin, *Lugudunum*); que sur ce *dunum* (1) vivait une population, gauloise de race, chez laquelle, depuis six à sept siècles, les Grecs du littoral avaient fait prédominer leurs arts, leurs habitudes sociales, en partie leur langue. Cette population celto-grecque, réunie aux habitants de la ville romaine, apporta parmi eux les arts, les habitudes & les idiomes dont elle se servait (2).

Ces idiomes persistèrent longtemps; c'est le

(1) Cf. l'anglo-saxon *ton* ou *toun*: Northamp-ton, Southamp-ton, Doning-ton; le gothique, *tuna*: Sig-tuna; l'anglais *town*, formes empruntées aux Kymris par les Germains & les Scandinaves, ou par les Kymris à ces derniers, lors du séjour des deux races dans une région commune, ou puisée plutôt par l'une & par l'autre à la source de tous les idiomes indo-européens.

(2) Au surplus, à l'extrémité du delta lyonnais existait un *condate* ou *vicus* de confluent. (De Boissieu, *Inscrip. ant. de Lyon*, p. 19.) Ce devait être assurément le siège de l'*emporium* ou marché. Mais, dans mon opinion, un grand nombre d'autres hameaux du même genre devaient s'élever à quelque distance de l'oppidum gaulois ou *dunum*, leur commun refuge en cas d'alarme. Cette disposition d'habitations dont j'ai cru reconnaître des traces dans d'autres anciennes villes, telles que Blois & Poitiers, par exemple, se perpétua jusqu'à la fin du moyen-âge. Durant cette période non moins troublée que l'ère gauloise, le château féodal ou *castellum* remplaça constamment le *dunum* de nos ancêtres.

propre des langues une fois établies, de se maintenir parmi les peuples. Les exemples de cette durée sont nombreux dans l'antiquité & dans les temps modernes. Ainsi, depuis près de trois siècles, notre langue nationale, arrivée à sa perfection, a produit une foule de chefs-d'œuvre qui l'ont popularisée dans le monde. Devenue la langue universelle du goût, du progrès & de la diplomatie, elle se parle partout où s'assemblent les hommes civilisés de ce temps; néanmoins, telle est, depuis la chute de l'empire romain, la persistance des idiomes particuliers ou patois parlés en France, que son noble idiome national, malgré sa force d'expansion, ne règne pas seul encore sur notre territoire. A l'heure où j'écris, la plupart des dialectes provinciaux existent, sans paraître atteints de désuétude. Plusieurs même ont une littérature florissante qui peut donner à ceux qui la cultivent l'illustration & la gloire. Le même phénomène se remarque dans les langues des principales nations européennes possédant une littérature; toutes voient prospérer à côté d'elles, dans leur région propre, ou les dialectes dont elles se sont formées, ou les idiomes qui les ont précédées.

Et maintenant, si l'on considère que tous les grands idiomes littéraires de l'Europe moderne

n'ont pu, malgré la puissante ressource de l'imprimerie, triompher des dialectes qui leur sont juxta-posés, on fera moins surpris de voir les langues de l'antiquité, privées de ce mode de diffusion si merveilleux de la typographie, acquérir une certaine durée. Il fallait nécessairement de grands bouleversements politiques, ou de longues séries d'âges, pour introduire de nouvelles formes de langage. Encore, les anciennes persistaient-elles dans les populations, longtemps après la chute de ce que nous appelons des nationalités. Que de provinces de l'Empire, par exemple, ont parlé grec & latin, quand Constantinople & Rome avaient cessé d'être les métropoles de la civilisation grecque & de la nationalité latine (1)?

Or, dans la partie de la Séguisavie qui avoisine le delta du Rhône, trois idiomes étaient usités

(1) On peut même dire, à la rigueur, qu'un idiome ne se perd jamais. Il se métamorphose, puis apporte un irrésistible contingent à ceux que l'usage introduit, ou que la conquête impose à sa place. En Algérie, depuis moins d'un demi-siècle, les mots, les idiotismes de la langue arabe n'ont-ils pas accru d'une manière surprenante le fonds déjà si riche de la langue française? Les bulletins de nos armées, les récits de nos voyageurs, les colonnes de nos journaux, les pages de nos livres sont remplis de ces expressions, de ces phrases, que personne aujourd'hui n'ignore ou n'évite dans la conversation : Faire une *razzia*, prendre son *burnous*, demander l'*aman*, &c.

au moment de la colonisation romano-vienne de Lugdunum. Introduits, comme je l'ai dit, dans la ville de Plancus par ceux des habitants de la contrée qui vinrent se joindre aux colons du consulaire ; apportés par les émigrés de Vienne eux-mêmes, ces idiomes acquirent promptement droit de cité, & ils devinrent, jusqu'à la prédominance de l'élément latin, le seul moyen de communication possible entre les Celto-Hellènes de Lugdunum & leurs nombreux compatriotes restés dans les villes environnantes.

Ces idiomes ségusiaves étaient au nombre de trois : le celtique, l'idiome indigène, le grec importé du littoral, & le grec rustique issu de la réunion des deux autres, comme, plus tard, du mélange des langues celtique, latine & germanique sortira le roman, ou latin rustique de la Gaule.

Jusqu'à ce jour, la science ne connaît aucun monument épigraphique ou paléographique du grec vulgaire ayant cours en Ségusiavie (1).

(1) Il existe, de l'idiome gaulois, un spécimen authentique qui peut donner une juste idée de ce qu'il pouvait être, aussi bien dans le pays des Ségusiaves que dans tous ceux où pénétrait la civilisation hellénique. C'est une inscription, trouvée en 1840, à Vaison, l'ancienne *Vasio* des Voconces, & déposée, depuis, au musée d'Avignon. Elle était encore inédite lorsque je la publiai dans ma *Numismatique de la Gaule-Narbonnaise* (p. 163). Elle

Quant au grec pur, il a laissé dans *Lugdunum*, aux premier & deuxième siècles, de trop nom-

est relative à la consécration d'un sanctuaire, *νεμηρόν*, par le Gaulois *Segomar*, natif de Nîmes, *Ναμαύσατις*, au dieu phénicien *Belisamis*, *Βηλῆσαμις*, & doit d'autant mieux intéresser la contrée lyonnaise, que le nom du consécrateur némaufate, *Segomar*, rappelle par son radical initial le *Segu* (*Segou*) de l'appellation ethnique *Segusiavus*, & le *Sego* du vocable hiératique *Segomon*, divinité topique des Sequanes, adorée à Lugdunum. A tous ces titres, il me semble important de la reproduire dans un travail consacré à l'histoire littéraire de leurs descendants :

ΣΕΓΟΜΑΡΟC (1)

ΟΤΙΑΑΟΝΕΟC

ΤΟΟΥΤΙΟΥC

ΝΑΜΑΥCΑΤΙC

ΕΙΩΡΟΥ (2) ΒΗΛΗ

CΑΜΙCΟCΙΝ (3)

ΝΕΜΗΤΟΝ (4)

Segomarus Villoneus, Tuti filius, Nemaufensis, consecravit Belisami hocce fanum. On remarquera dans cette inscription les mots ΕΙΩΡΟΥ & CΟCΙΝ, à rapprocher de IEVRV & de SOSIN qui figurent dans plusieurs inscriptions, & n'ont été que récemment expliqués d'une façon satisfaisante. Dans le *Bulletin de la Société des Antiq. de l'Ouest*, années 1853-55, p. 321, M. l'abbé Auber hésite encore sur le sens du mot IEVRV. Un Segomarus & un Toutus figurent dans les inscriptions rapportées par le savant abbé,

(1) Identique à Sigmar, *Sigomarus*, des Germains & des Scandinaves; c'est, parmi nous, Simar & Simier.

(2) Cf. l'ancien armoricain *eureu*, anc. gall. *oreu*, *fecit*; anc. hibern. *turad*, *factum est*.

(3) Le pronom démonstratif hibernien *so*, *sin*, mais redoublé. (Cf. Zeuff, *Gramm. Celt.*, pp. 346-47, 2^e édit.)

(4) *Nemetos*, ayant sa racine dans l'hibernien *naohm*, saint, sacré, le sanscrit *nam*, s'incliner respectueusement, adorer, a le sens de lieu d'adoration, lieu consacré, temple. Il garde encore cette signification dans le Concile de Leptines, au VI^e siècle : *De sacris sylvarum quæ NIMIDAS vocant.*

breuses traces épigraphiques, historiques & littéraires, pour qu'on puisse lui refuser une part notable du mouvement intellectuel chez les Ségusiaves, lors de la fondation de leur capitale.

Les noms grecs, révélés par les monuments épigraphiques, sont en nombre si considérable que, pour expliquer cette circonstance ethnologique, M. Monfalcon, dans son excellente Histoire de Lyon (1), admet une colonie de Grecs de l'Asie-Mineure parmi les éléments de la population de Lugdunum. Au II^e siècle, beaucoup de ces noms, d'origine gréco-ionienne, se font voir encore ; on les remarque surtout parmi ceux des martyrs de l'Eglise lyonnaise. « Lyon, dit à ce sujet M. Amédée Thierry, ville industrielle & opulente, principal entrepôt du commerce entre l'Italie & les pays au nord des Alpes, renfermait beaucoup d'Asiatiques (2). » Il faut que la langue des Hellènes ait jeté de bien profondes racines dans tout le sol de la Gaule, au sud de ses montagnes intérieures, puisque, l'an 340, l'oraison funèbre de Constantin-le-jeune se

& les inscriptions de la Ségusiavie nous font connaître le surnom Toutia. (Cf. Roger de Belloguet, *Ethnogénie gauloise*, I^{re} partie, p. 199 ; H. Monin, *Monuments des idiomes gaulois*, pp. 63-64 ; Ch. Lenormant, *Rev. numism.*, 1858, pp. 153, 154, *en note*.)

(1) T. II, p. 1303, aux tables.

(2) *Hist. de la Gaule sous l'Admin. romaine*, t. II, p. 176.

prononce en grec devant le peuple d'Arles assemblé, et que, dans le VI^e siècle, sous l'épiscopat de saint Césaire, la même langue est encore celle de l'office divin dans les églises de cette ville célèbre (1).

Il est probable que cet ionien de Phocée disparut plus rapidement de Lyon, moins rapproché de Marseille que la capitale de l'ancien royaume de Bourgogne. En effet, on le voit céder la place au latin, ou se fondre dans les dialectes vulgaires, d'autant plus vite qu'il s'éloigne davantage du littoral, berceau de l'influence hellénique dans la Gaule méridionale. Tandis que, du IV^e au V^e siècle, il est obligé de partager avec le latin la célébration de l'office dans la primatiale de la Gaule celtique (2), il est toujours, au VI^e, la langue du peuple & de la liturgie du diocèse d'Arles, &, plus près du rivage méditerranéen, il me paraît rien perdre de son éclat. Cent ans environ après J.-C., Tacite disait de Marseille, que chez elle l'*élégance grecque* se mariait avec bonheur aux habitudes réservées de la vie provinciale (3).

(1) *Hist. litt. de la France*, t. I, 1^{re} partie, p. 103.

(2) Cf. Bulliot, *Essai histor. sur l'abbaye de St-Martin*, t. I, p. 47.

(3) *Maffiliam locum græca comitate & provinciali parcimonia mistum ac bene compositum.* (Agric., iv.)

Vers la fin du règne de Louis XIV, on retrouvait encore des traces de cet hellénisme, aux environs de la ville, dans les chants des vigneron. Écoutons là-dessus le spirituel traducteur des romans de chevalerie, le comte de Treffan :
« Feu mon père, dit-il, homme très-savant, a
« vérifié que les vigneron des environs de
« Marseille chantent encore, en travaillant,
« quelques fragments des odes de Pindare sur
« les vendanges : il les reconnut, après avoir
« mis par écrit les mots de tout ce qu'il en-
« tendit chanter à vingt vigneron différents.
« Aucun d'eux n'entendoit ce qu'il chantoit, &
« ces fragments, dont les mots corrompus
« ne pouvoient être retenus qu'avec peine,
« s'étoient conservés de génération en généra-
« tion par une tradition orale (1). »

Je ne fais si je m'abuse, mais il me semble que ce qui précède jette quelque lumière sur l'origine & la permanence du grec au Lugdunum romain, vers le temps qui suivit la fondation de cette ville.

Il est, d'autre part, acquis à l'histoire que des jeux ou combats d'éloquence, en grec & en latin, avaient été institués à Lyon, dans le 1^{er} siècle avant J.-C. Je ne crois pas de mon

(1) *Discours prélim. sur les Romans françois*, t. VII, p. 3 de l'édition d'Evreux, 1796.

sujet d'examiner si, célébrés d'abord en l'honneur d'Auguste, puis accrus par Caligula, ces concours littéraires tenaient de ce féroce & insensé prédécesseur de Claude le programme plus que sévère auquel Juvénal fait allusion dans ces vers si connus de la première satire :

Palleat ut.

Lugdunensem rhetor dicturus ad aram.

Pâle comme un rhéteur, tremblant d'émotion,
Qui monte sur l'autel des concours de Lyon.

Je m'arrête à cette circonstance, admise par tous les historiens, qu'une sorte d'affaut d'éloquence grecque & latine avait lieu à Lyon, à l'autel de Rome & d'Auguste, *ad aram* (1).

(1) *Satyr. I, 42 à 44.* — Voici la manière naïve dont un vieux traducteur de Juvénal rend compte du programme : « Caligula
« institua, ainsi que Suétone nous apprend, des concours d'élo-
« quence à Lion, ville des plus fameuses du royaume de France,
« & dans l'Athénée, qu'on nomme aujourd'hui Esnay, près du
« confluent du Rhosne & de la Saône, avec cette loy que les vain-
« cus estoient obligez de composer quelque pièce d'éloquence à
« la louange des victorieux, ou de leur donner quelque prix, &
« qu'en cas que leurs discours ne fussent pas approuvez ils seroient
« obligez de les effacer avec la langue, si ce n'est qu'ils n'aimas-
« sent mieux estre fustigés & plongez dans le fleuve ; ce qui
« donnoit un juste effroi à tous ceux qui se présentoient dans
« cette Académie, auxquels Juvénal fait par allusion une applica-
« tion qui paroist fort outrée. » (*Traduct. de Juvénal*, par M. de Silvecane, président en la Cour des monnoyes. Paris, 1690.)

De longues discussions se sont élevées, dans ces derniers temps,

Ainsi, une part était réservée à la langue grecque. Pour que, au détriment de la langue officielle, de la langue des conquérants, une pareille disposition ait été prise, il faut nécessairement supposer un auditoire capable de comprendre, un public assez instruit pour décider. Or, cet auditoire, ce public, comme je crois l'avoir démontré, existait, non-seulement à Lyon, mais dans les contrées voisines. La solennité des jeux l'attirait en foule, car les savants auteurs de l'Histoire littéraire de la France disent : « Lyon, « avant ce temps, était un lieu de très-grand « abord. L'assemblée qui se trouvoit à cette « sorte de spectacle nouveau ne pouvoit donc « qu'être fort nombreuse (1). »

parmi les érudits lyonnais, sur l'emplacement de l'*ara lugdunensis*. D'après Grégoire de Tours, cet emplacement se serait nommé *Athanacum*, aujourd'hui Ainay. Mais où commençait, où finissait, où se trouvait cet emplacement, lorsque lui fut imposé le nom d'*Athanacum*? Là git la difficulté, difficulté d'autant plus sérieuse que dans l'archipel formé à la réunion des deux grands cours d'eau de la Saône & du Rhône l'étendue & le nombre des îles devaient varier sans cesse; ce que confirment, au surplus, l'*ad* & l'*inter confluentes*, tour à tour employés sur les marbres du musée de Lyon. (Cf. les deux principaux ouvrages publiés contre & pour Ainay, où se trouvent rappelés tous les autres : *Notice sur la découverte des restes de l'autel d'Auguste à Lyon*, par E.-C. Martin Dauffigny, Lyon, 1863; *Ainay, son autel, son amphithéâtre & ses martyrs*, par A. de Boissieu, Lyon, 1864.)

(1) Tome I, pp. 137-138.

Les siècles n'ont laissé subsister aucune des pièces d'éloquence qui sortirent victorieuses de ce concours en deux langues. Il est donc impossible d'émettre un jugement sur leur valeur littéraire. Tout ce qu'il est permis de conjecturer, d'après quelques passages des écrivains de Rome, rapportés plus loin, c'est que le mérite des lauréats ne laissait pas que d'être remarquable : plusieurs d'entre eux même purent appartenir à la population lettrée de Lugdunum.

Bien que venue la dernière, cette population, alors, paraît avoir été assez nombreuse pour donner naissance à des cours publics, à des compositions diverses, à des librairies. Néanmoins, à la réserve des lettres de Plancus qui font partie de la collection épistolaire de Cicéron, d'un discours fameux de l'empereur Claude & des poésies de Germanicus, les âges n'ont presque rien épargné des œuvres purement latines composées à Lyon ou par des Lyonnais, dans le cours des deux premiers siècles de l'ère vulgaire. L'absence de monuments littéraires appartenant à cette grande ville est donc à peu près complète dans l'âge d'or de la poésie & de la prose romaines. Malgré cette lacune fâcheuse, je vais, recueillant çà & là les témoignages de l'antiquité, tenter une appréciation du mouvement littéraire latin

de Lugdunum, durant cette glorieuse période qui va d'Auguste à l'héritier de Marc-Aurèle.

Dès le 1^{er} siècle, la langue des Romains paraît avoir fait des progrès dans le delta ségusiave. Je pourrais alléguer un passage connu d'Horace ; mais il peut s'appliquer aussi bien au Rhône de la Narbonnaise qu'au Rhône de la Ségusiavie (1). Je rencontre d'autres preuves. Par exemple, au nombre des illustres Gaulois de la Narbonnaise dont l'empereur Claude, dans le célèbre discours que j'analyserai tout à l'heure, rappelle l'entrée au Sénat romain, figurent plusieurs personnages de Lyon & d'Autun. Entre ces nobles étrangers & les candidats nationaux ou italiens, il devait exister une bien légère différence morale, intellectuelle & littéraire, puisque l'Empereur, au sujet de cette admission, se demande quel motif il y a de préférer un Italien à un habitant de la province (2).

Est-ce à Lugdunum même que se formèrent ceux de ses enfants que les vieux Quirites jugèrent dignes de siéger parmi les pères conscrits de la ville éternelle ? Je le crois, bien que l'histoire ne le dise pas. Lyon assurément possédait

(1) *Me peritus*

Discet Iber, Rhodanique potior.

(Od. II, xx, 19.)

(2) *Num Italicus Provinciali potior est ?* (Ann., lib. II, c. 24.)

une école. Sans avoir l'importance de celle d'Autun, elle ne laissait pas que d'être florissante, car on assure que Julius Florus, célèbre rhéteur de l'époque, y professa les belles-lettres, & que Julius Secundus, son neveu, orateur non moins célèbre, y fit ses études (1). Le II^e siècle la vit sans doute à son apogée. Une lettre de Plin-le-Jeune à Geminius, savant Gaulois, son ami, nous révèle l'existence de bibliopoles, ou libraires, à Lugdunum, dès le règne des Antonins.

« J'ignorais, dit le panégyriste de Trajan, que
 « Lyon possédât des libraires; je suis heureux
 « d'apprendre que mes écrits y trouvent des
 « acheteurs & y sont accueillis avec non moins
 « de faveur qu'à Rome (2). »

Ainsi, dès le commencement du I^{er} siècle, il existait dans Lugdunum un foyer de littérature latine, qui n'a cessé de grandir dans le cours du siècle suivant, foyer d'où se sont projetés, comme autant de rayons lumineux, des hommes érudits, des orateurs, des poètes, des savants. Voyons maintenant quels ils furent & quelles sont leurs œuvres.

(1) *Hist. litt. de la France*, t. I, pp. 177 à 216.

(2) *Bibliopolas Lugduni esse non putabam, ac tanto libentius ex litteris tuis cognovi venditari libellos meos, quibus peregre manere gratiam, quam in Urbe collegerint, delector.* (Epist. IX, II, ad Gem.)

Au premier abord, il peut paraître extraordinaire de voir mettre au nombre des illustrations littéraires de Lugdunum Plancus qui, né & élevé à Rome, est resté, dans la première partie de sa vie, étranger au pays des Séguſiaves ; mais en plaçant ce consul romain parmi les citoyens illustres de Lyon, je ne crois manquer ni à la vérité historique ni à la vérité littéraire. Fondateur de Lugdunum, non-seulement il a vécu dans nos murs de la vie de nos pères, mais il y a écrit presque toutes les lettres qui nous restent de lui. Je puis d'ailleurs invoquer, en faveur de mon opinion, l'autorité des historiens mes prédécesseurs ; la plupart n'ont pas hésité à rattacher à l'histoire des lettres, dans la ville de Lyon, les écrits de son fondateur (1).

Je n'ai point à retracer sa vie dans son entier ; j'en ferai seulement ressortir le côté purement littéraire.

Plancus ne doit pas toute sa célébrité à la guerre & à la politique ; il appartient à cette génération de Romains distingués qui, dépouillant la vieille rudesse latine, tinrent à honneur, depuis Scipion l'Africain, de se faire remarquer par la politesse des mœurs & l'éclat des talents.

(1) Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, t. I, part. II, p. 2 ; Monfalcon, *Hist. de Lyon*, t. I, p. 54.

En sa double qualité d'ami des lettres & de philosophe, *sapiens* (1), il dut entretenir des relations amicales avec quelques-uns des beaux-esprits du règne d'Auguste, les Tucca, les Varius, les Gallus, les Virgile, puisqu'il vécut dans l'intimité du premier des lyriques latins. Horace, en effet, lui dédia l'une de ses meilleures odes, la 7^e du 1^{er} livre :

Laudabunt alii claram Rhodon, aut Mitylenen, •

dans laquelle le poète épicurien exhorte notre consul à chercher dans le vin & la joie l'oubli des inquiétudes & des fatigues de sa vie :

... *Sic tu sapiens, finire memento
Tristitiam, vitæque labores
Molli, Plance, mero ; seu te fulgentia signis
Castra tenent, seu densa tenebit
Tiburis umbra tui.*

Use donc largement d'une douce liqueur ;
Bois l'oubli de tes maux & charme ta douleur,
Plancus, sous ses drapeaux que Bellone t'enchaîne,
Ou que du frais Tibur l'ombrage te retienne.

(Trad. de ED. LE CAMUS, 1855.)

Plancus avait étudié l'art oratoire sous Cicéron. Grâce aux leçons de ce grand maître, il devint lui-même, en peu de temps, un orateur insigne, *insignis*, pour me servir de l'expression de saint

(1) V., p. 84, le passage cité de l'ode d'Horace, 7 du liv. 1^{er}.

Jérôme, qui traduit une épithète du texte perdu d'Eusèbe (1). Asconius Pedianus semble partager l'opinion du chroniqueur grec, lorsqu'il appelle T. Plancus, *le frère de Plancus l'orateur* (2).

Je ne connais aucune composition littéraire qu'on puisse lui attribuer avec certitude ; il faut donc s'en tenir à ses lettres, qui nous ont été transmises avec la correspondance de Cicéron. Elles sont au nombre de douze & se trouvent, avec les réponses, au commencement du X^e livre des Epîtres familières. Leur réputation paraît avoir été très-grande à Rome. Quelques érudits ont osé même, dans l'avant-dernier siècle, les comparer à celles de Cicéron, notamment la 8^e. Malheureusement, les meilleures lettres de Plancus ne sont pas venues jusqu'à nous. Il en est une surtout dont nous devons regretter la perte, celle qu'il adressait au Sénat romain, *des quartiers de la Gaule, où il commandait à trois légions* (3). L'illustre compagnie en entendit la lecture avec une faveur marquée. « Je ne crois pas, écrit Cicéron à son disciple, que de mémoire d'homme on ait lu dans le Sénat de dépêche

(1) *Lucius Munatius Plancus, Ciceronis discipulus, orator insignis.* (S. Hieron. in Euseb., *Chron.*).

(2) Victor Le Clerc, *trad. de Cicéron*, t. XVI, p. 437.

(3) Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, ibid.

« plus honorable, plus digne d'être applaudie,
 « ni faite plus à propos que votre lettre, mon
 « cher Plancus... Elle a reçu de grands applau-
 « dissements dans le Sénat, continue-t-il, mais
 « ne les attribuez pas tous à vos services, à votre
 « zèle pour la république, à l'importance de
 « l'affaire dont vous parlez ; une grande part en
 « revient à la dignité de vos expressions, à la
 « noblesse de vos pensées (1). »

Toute la correspondance de Cicéron & de Plancus roule sur les guerres intestines qui menaçaient l'existence de la république, sur la conduite que doit tenir le fondateur de la colonie de Lugdunum, sur les espérances qu'il inspire aux amis de l'ancienne constitution. Cicéron l'exhorte, au nom de l'amitié qui les unit, au nom du père de Plancus, qui fut aussi son ami, à rester fidèle à la république. Plancus, en effet, mis dans l'impuissance de la sauver, fut le dernier des généraux qui désespérèrent de sa cause. Telle était l'opinion que Cicéron avait de lui, que, dans la lettre première du X^e livre, il

(1) *Nihil post hominum memoriam gloriosius, nihil gratius, ne tempore quidem ipso opportunius accidere vidi, quam tuas Plance, litteras..... Recitatae sunt tuae [litterae] non sine magnis quidem clamoribus : quum rebus enim ipsis essent & studiis beneficiisque in rempublicam gratissimae tum erant gravissimis verbis & sententiis. (Epist. 16, lib. x.)*

lui disait : « Je tremble pour la patrie & je suis
 « agité surtout par l'attente de votre consulat,
 « qui est encore si éloigné, mon cher Plancus,
 « que nous sommes réduits à souhaiter de pou-
 « voir conserver jusqu'alors un reste de vie à la
 « république. »

C'est ce qui n'arriva point ; Cicéron périt, comme on sait, assassiné par l'ordre des triumvirs, avant le consulat tant souhaité.

La meilleure, la plus justement estimée des douze lettres qui nous restent de Plancus, est la troisième. L'auteur devait l'avoir composée avec beaucoup de soin, car elle était une sorte d'exposition solennelle de ses principes & de son plan de conduite, adressée au Sénat & au peuple romain. Je citerai le commencement de cette lettre, dont la latinité, d'une pureté exquise, a frappé tous les traducteurs & commentateurs :

PLANCUS, IMP., CONS. DES., COSS., PR.,
 TRIB. PLEB., SEN., POP. PL. Q. R. S. D.

Si cui forte videor diutius & hominum expectationem & spem reipublicæ de mea voluntate tenuisse suspensam : huic prius excusandum me esse arbitror, quam de insequenti officio quidquam ulli pollicendum. Non enim præteritam culpam videri volo redemisse, sed optimæ mentis cogitata jampridem maturo tem-

pore enuntiare. Non me præteribat, in tanta sollicitudine hominum & tam perturbato statu civitatis, fructuosissimam esse professionem bonæ voluntatis; magnosque honores ex ea re complures consecutos videbam. Sed, quum in eum casum me fortuna demisisset, ut aut, celeriter pollicendo, magna mihi ipse ad proficiendum impedimenta opponerem; aut, si in eo mihi temperavissem, majores occasiones ad opitulandum haberem : expeditius iter communis salutis, quam meæ laudis, esse volui.

Je ne puis mieux faire que d'emprunter, pour la traduction de ce passage, la plume aussi élégante que fidèle du savant continuateur de l'Histoire littéraire des Bénédictins, Victor Le Clerc.

« Plancus, Imperator, consul désigné, aux
« consuls, aux préteurs, aux tribuns du peuple,
« au Sénat & au peuple romain, salut.

« De la Gaule, mars 710.

« Comme on pourrait m'accuser d'avoir
« tenu trop longtemps en suspens l'attente des
« hommes & l'espérance de la république, je
« me crois obligé de justifier ma conduite avant
« que de m'engager pour l'avenir par des pro-
« messes. Je ne veux point que l'exécution de
« ces promesses soit regardée comme la répa-
« ration d'une faute passée, & je suis bien aise

« d'expliquer, quand il en est temps, les an-
« ciens sentiments d'un cœur qui n'a rien à se
« reprocher. Dans l'agitation de tous les esprits
« au milieu du trouble qui règne à Rome,
« je n'ai point ignoré qu'il y avait beaucoup
« d'avantages à faire éclater de bonnes inten-
« tions ; & j'ai remarqué que beaucoup de per-
« sonnes ont pris utilement cette voie pour se
« procurer de grands honneurs. Mais voyant
« aussi que, dans la situation où la fortune
« m'avait placé, je pouvais faire naître des
« obstacles à mes espérances, en me hâtant de
« promettre, & qu'au contraire un peu de mo-
« dération me ferait trouver plus d'occasions
« de me rendre utile, j'ai pris le chemin qui
« conduisait au salut public, plutôt que celui
« de ma propre gloire. »

Tel fut l'homme éminent à qui Lyon doit son existence. Peut-être faut-il chercher dans l'impulsion donnée d'abord par ce consulaire romain l'origine de la tendance littéraire qui s'est manifestée de si bonne heure dans cette ville. Pour les cités, comme pour les individus, tout dépend le plus souvent des commencements.

Plancus vivait encore, lorsque naquit à Lyon, vers l'an de Rome 723, ce Julius Florus dont je

parlais tout à l'heure. Il fit ses premières études dans sa ville natale, & ne vint qu'à l'âge de dix-neuf ou vingt ans à Rome, où son talent d'orateur lui valut de Quintilien le titre de *prince de l'éloquence des Gaules* (1). Revenu à Lyon, vers la fin de sa carrière, il professa publiquement l'art de bien parler (2). On ne connaît de cet orateur que de courts fragments d'un discours contre un certain Flaminius. Ils ont été conservés par Sénèque, qui assistait souvent à ses plaidoyers (3).

Il eut pour neveu, comme nous l'avons dit, Julius Secundus, qui fit également ses études à Lyon. Quintilien nous a laissé dans ses *Dialogues* un assez grand éloge de Secundus dont il était l'ami (4).

Lugdunum peut revendiquer une plus éclatante renommée, celle de Germanicus. On ne trouve, il est vrai, dans les anciens auteurs, aucune mention expresse du lieu de sa naissance ; mais une lecture attentive des textes historiques démontre que sa mère Antonia lui donna le

(1) Quintil., *Inst. orat.*, lib. x, cap. 3.

(2) Quintil., *ibid.*, cap. 1. — *Hist. litt. de la France*, t. 1, page 177.

(3) Senec., lib. iv, *controv.*, 25.

(4) Quintil., *Dial. or.*, n^{os} 21 & 23.

On connaît plusieurs éditions des œuvres de Germanicus : celle de Lyon, 1608, est estimée. La meilleure de ses *Phénomènes* se trouve dans les œuvres d'Aratus, publiées sous la direction de Scaliger, à Leyde, en 1660, par le célèbre H. Grotius. Elle n'égale pas néanmoins, pour la pureté du texte, l'édition de Wernsdorf que Lemaire a reproduite dans sa *Bibliothèque latine*, tome VI, pages 49 & suivantes.



